

les détails voulus, qui varient beaucoup selon le jour de la semaine.

Bon nombre de prêtres avaient besoin de renseignements sur les diverses messes votives qu'ils ont l'occasion de dire ou de chanter, le ton des oraisons, de la préface, du *Pater*, etc., le nombre des oraisons, le *Gloria* et le *Credo*, etc.; car nos messes de solennités en un dimanche, surtout celles des titulaires des églises paroissiales, créent quelquefois des complications.

On trouvera, pour la première fois, dans l'*Ordo* de 1913, de nombreuses notes, sous le titre général de *Adnotationes diversae* (plus de vingt pages), sur toutes ces messes, classées sous leur titre propre. Les détails, très variés et propres à engendrer de la confusion, qu'elles exigent sont donnés d'une manière très claire, sous les titres secondaires (les mêmes pour chacune) de *concession* ou circonstances dans lesquelles on dit telles messes, de *lieu* où il est permis de les dire, de *jour* qui les admettent ou non, enfin de *mode* ou manière d'agencer leurs diverses parties.

Les messes de *Requiem*, déjà traitées assez longuement depuis quelques années, ont été mises en harmonie avec les messes votives. On a modifié les deux tableaux qui les accompagnent selon les nouvelles rubriques et décisions.

Bref, l'*Ordo* de Montréal pour 1913—nous voulons dire de la province ecclésiastique de Montréal—autant qu'il est permis à un profane d'en juger, est digne de ses aînés, bien qu'il ait dû coûter plus de travail encore, et il fait honneur au spécialiste aussi distingué que zélé, que Mgr l'archevêque a déjà dénommé le " rubriciste " du diocèse.